

Vinci Airports boucle le financement de la concession d'une durée de 25 ans de l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade

14 janvier 2019

Paris —VINCI Airports a bouclé, le 22 décembre 2018, le financement de la concession d'une durée de 25 ans pour la gestion de l'aéroport de Belgrade, la modernisation de ses terminaux et pistes d'atterrissage et la reprise de l'exploitation de la concession.

Les améliorations prévues permettront d'augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport de 5,3 millions de personnes par an en 2017 à plus de 14 millions de voyageurs d'ici 2043, date à laquelle la concession doit prendre fin. Au total, le projet devrait nécessiter un investissement estimé à environ 380 millions d'euros, en plus des 501 millions d'euros de droits de concession initiaux versés au gouvernement serbe. Cette opération est une nouvelle étape dans le développement international de VINCI Airports.

L'aéroport de Belgrade constituera pour l'opérateur aéroportuaire un hub majeur en Europe du Sud-Est, une zone géographique dans laquelle VINCI Airports n'était pas encore présent.

Pour mener à bien cette opération, VINCI Airports a bénéficié d'un financement d'un montant de 420 millions d'euros sur une durée maximale de 17 ans auprès de 4 institutions financières multilatérales - IFC - International Finance Corporation (Groupe Banque mondiale), la BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement), Proparco (filiale de l'Agence Française de Développement) et DEG (Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH, Groupe KfW) - et de 6 banques commerciales (UniCredit, Intesa, Erste, Société Générale, Kommunalkredit et CIC). Ce financement viendra compléter les fonds propres que VINCI Airports investit dans le projet.

Ces financements constituent une étape majeure dans le développement de l'aéroport de Belgrade, ainsi que la plus importante opération de PPP réalisée en Serbie jusqu'à présent.

Conseils :

Dentons conseillait VINCI Airports avec une équipe multi-juridictionnelle composée des associés Jean-Marc Allix (en financement), Rob Irving et Ian McGrath (en projets) et des collaborateurs Kamran Pirani et Clément Gerthoffert.

A propos de Dentons

Dentons offre des solutions juridiques innovantes à ses clients. Plus grand cabinet du monde, il est classé parmi les meilleurs cabinets d'avocats par Acritas*, lauréat du BTI Client Service 30 Award, et reconnu par les plus grandes entreprises et annuaires juridiques pour sa capacité d'innovation, notamment grâce au lancement de Nextlaw Labs et Nextlaw Referral Network. Première firme mondiale polycentrique, Dentons défie le statu quo et accompagne ses clients sur tous les marchés et dans toutes les opérations. www.dentons.com

Vos contacts principaux



Jean-Marc Allix

Associé, Paris

D +33 1 42 68 91 10

jeanmarc.allix@dentons.com

Contact média

Aurore Schlumberger

Responsable

Communication et

Événementiel, Paris

D +33 1 42 68 92 86

aurore.schlumberger@dentons.com